

Bienvenue sur la Newsletter de Belsentes !

Économisons l'eau

Le préfet nous incite (déjà!) à réduire notre consommation, à n'arroser que 3 fois/semaine.

Eh oui. Retrouvons l'idée du « Bien Commun ». Nous sommes tous embarqués sur le même bateau. Il y a des nécessités moins nécessaires que d'autres...

Retrouvez plus d'informations ici : <https://www.eyrieux-clair.fr/actu/economisons-l-eau/> - Il est aussi indispensable de **nettoyer vos sources** de leur végétation, qui pompe l'eau.



Le débroussaillage : un premier acte de prévention contre les incendies !

Quelques règles et conseils sur le débroussaillage :

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985.

« Débroussailler » consiste à supprimer la végétation basse qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie de forêt ou de lande vient à menacer votre propriété.

D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

Vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain) ainsi que sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.

Nous comptons sur votre vigilance...



Une alternative aux écobuages : des points de collectes pour vos déchets verts.

Les écobuages sont désormais très limités voir interdits pour les particuliers.

C'est pourquoi la commune met à disposition de ses administrés, jusqu'à la fin du mois d'avril, deux points de collectes des déchets verts :

- Aux Nonières : sur la D241, face au chemin vers Prévenchères.
- A Saint Julien Labrousse : sur le parking situé à la sortie du village en direction des Nonières.

Les déchets verts sont ensuite broyés par les employés communaux qui les réutilisent en paillage dans les espaces verts de la commune.

Vente de plants et fleurs au profit des enfants de l'école de Belsentes !

Les commandes sont en cours et se terminent le 24 avril 2023. La livraison se fera vendredi 12 mai après-midi sur le parking sous l'église aux Nonières.

Des bons de commande sont disponibles en mairie, à l'Art des Chemins ou sur demande auprès de l'association (abc.ecolebelsentes@gmail.com).





Agenda à venir : Les festivités démarrent petit à petit sur la commune, voici quelques dates à retenir :

- 1er mai : Traditionnelle rando des chanteurs de mai. Départ entre 8h et 10h à la salle des fêtes de Saint Julien Labrousse. Repas servis jusqu'à 15h. Salade + Omellette + Glace + Ravitaillement : 8 euros - 5 parcours de 6 à 22 km !
- 6 mai : Le Club des Jeunes de Saint Ju vous donne rendez-vous le samedi 6 mai à partir de 19h pour un repas "Lasagne" suivi d'un bal. Infos au 06.89.21.27.83.
- 29 mai : Autour du Jardin : Rendez-vous sur le parking sous l'église des Nonières de 10h à 18h
Troc aux plantes : boutures, graines et semis bienvenus !
Exposants : plantes, boissons, cosmétiques...- Temps d'échange sur les abeilles - Animations autour de l'Alambic - Expo photos, Coin lecture - Vide grenier - Projection sur notre rapport à la Terre - Restauration possible sur place !
- 12 mai : Retrait des commandes de fleurs et plants de l'ABC
- 17 juin : Passage de l'Ardéchoise aux Nonières
- 23 juin : Passage du Raid VTT & Championnat départemental de pétanques
- 27 juin : Fête de l'école des Nonières et tirage de la tombola !

Pour rappel: préparation du bulletin de mai 2023

Appel à volontaires ! Vous pouvez aussi nous envoyer vos écrits libres avant le 15/04 sur le thème retenu : « Vivre le bouleversement climatique ». Soyez les bienvenus !

Pour joindre la mairie

Siège Les Nonières :
04 27 61 34 11

Permanences sans rendez-vous le vendredi de 13h30 à 16h30

Mairie annexe Saint-Julien-Labrousse :
09 67 20 06 48

Permanences sans rendez-vous le lundi de 9h à 12h

Le secrétariat de mairie de Saint Julien Labrousse sera fermé les lundis 17 et 24 avril 2023.

En cas de besoin, vous pouvez nous envoyer un mail à mairie@belsentes.fr ou prendre rendez-vous aux Nonières le mardi, jeudi ou vendredi au 04.27.61.34.11.

Mail : mairie@belsentes.fr

En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous avec le secrétariat (du lundi au vendredi, hors mercredi).

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

Pour suivre toute l'actualité de la commune, n'hésitez pas à nous suivre sur **Facebook** : [Belsentes](https://www.facebook.com/Belsentes).

Vous pouvez également télécharger l'application "[Illiwap](#)" pour vous abonner au fil d'informations de la commune de Belsentes et de la communauté de communes Val'Eyrieux.

Vous recevez cette lettre d'informations car vous êtes abonné(e) à notre liste de diffusion. Votre adresse électronique est exclusivement utilisée par notre équipe en charge du site Internet afin de vous faire parvenir nos newsletters. Vous pouvez, à tout moment, vous désinscrire en envoyant un mail à l'équipe communication.

Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à contacter : communication@belsentes.fr